
Commission de la relève Indoor – Règles de procédure

1. Généralités

Les règles de procédure suivantes guident le fonctionnement de la commission de la relève Indoor (CRI) et définit un règlement clair concernant le dépôt de demandes et leur traitement ainsi que le contenu des séances.

- Pour chaque séance, des demandes des clubs, entraîneurs, joueurs et joueuses peuvent être déposées auprès du bureau Swiss Volley par E-Mail (DE, FR, IT) à info@volleyball.ch ou par la poste.
- Des demandes ou proposition peuvent être apportées par tous les membres de la CRI jusqu'au moment de l'envoi de l'ordre du jour.
- Chaque séance a un thème principal en fonction de la date de la réunion.
- Des demandes urgentes peuvent également être déposées en dehors des délais des séances. Celles-ci seront traitées rapidement et une réponse sera envoyée par voie de circulaire dans les 10 jours, pour autant que l'urgence soit justifiée.

2. Séances

2.1 Déroulement des séances

- En général, l'ordre du jour est envoyé aux membres de la CRI 14 jours avant la séance.
- Le contenu de l'ordre du jour est préparé par le bureau de Swiss Volley en collaboration avec le président de la CRI et envoyé 7 jours avant la séance.
- Lors de la séance, les thèmes sont présentés plus précisément et discutés en détails. Il est donc indispensable que les membres de la CRI aient lu les documents à disposition au préalable.

2.2 Dates

Deux sortes de séances sont à distinguer : les séances qui traitent les affaires courantes, les demandes, etc. (séances principales) et les séances qui se concentrent sur le développement du volleyball (séances à thèmes).

2.3 Séances principales

1. Séance principale
 - a. Date – Mi-janvier
 - i. Demandes déposées jusqu'au 30.11.
 - b. Ordre du jour
 - i. Modifications du règlement saison +1;
 - ii. Dérogations saison 0;
 - iii. Attribution CHSJ saison +1;
 - iv. Divers;
2. Séance principale
 - a. Date – Mi-mai
 - i. Demandes déposées jusqu'au 31.03.
 - b. Ordre du jour
 - i. Feedback N-SM Saison 0;
 - ii. Modifications du règlement saison CHSJ +1;
 - iii. Mode provisoire & dates CHSJ saison +2;
 - iv. Thèmes généraux de la relève;
3. Séance principale
 - a. Date – Mi-novembre
 - i. Demandes déposées jusqu'au 30.09.
 - b. Ordre du jour
 - i. Modifications du règlement saison +1;
 - ii. Détails CHSJ saison 0;
 - iii. Thèmes généraux de la relève;
 - iv. Divers;

2.4 Séances à thème

1. Séance à thème
 - a. Date – Mi-mars
 - i. Pas de demandes,
 - ii. Les thèmes sont déterminés à la 1e séance principale
 - b. Ordre du jour
 - i. Thèmes spécifiques du volleyball (développement)
 - ii. Divers;
2. Séance à thème
 - a. Date – Mi-juin
 - i. Pas de demandes
 - ii. Les thèmes sont déterminés à la 2e séance principale
 - b. Ordre du jour
 - i. Thèmes spécifiques du volleyball (développement)
 - ii. Divers;
3. Séance à thème
 - a. Date – début octobre
 - i. Pas de demandes
 - ii. Les thèmes sont déterminés à la 2e séance principale
 - b. Ordre du jour
 - i. Thèmes spécifiques du volleyball (développement)
 - i. Diverses